

Déclaration de Vatra Dornei :

Le patrimoine culturel : un atout ancré dans le territoire synonyme d'attractivité et d'avenir pour nos montagnes !

Nous, représentants d'Euromontana, rassemblés à Vatra Dornei le 27 septembre 2018, déclarons :

*Le patrimoine culturel est constitué de ressources culturelles et créatives, matérielles ou immatérielles, dont la valeur pour la société a été publiquement reconnue afin d'en garantir la préservation pour les générations futures. Il comprend les sites naturels, construits et archéologiques, les musées, les monuments, les œuvres d'art, les villes historiques, les pratiques agronomiques, sylvicoles et alimentaires, les œuvres littéraires, musicales, audiovisuelles et numériques, ainsi que les connaissances, les pratiques et les traditions des citoyens européens. Le patrimoine culturel est particulièrement riche et diversifié dans les zones de montagne. Cette **richesse culturelle** fait partie intégrante de **l'identité et de la fierté des montagnards**.*

Les zones de montagne ont également un patrimoine naturel important et varié. De nombreux sites naturels qui présentent des aspects culturels et des formations physiques, biologiques ou géologiques ont influencé la vie des populations de montagne. Par exemple, le pastoralisme est une activité agricole typique qui influence l'aspect naturel des montagnes et qui participe à la biodiversité des milieux montagnards. Les patrimoines culturel et naturel des zones de montagne sont donc intrinsèquement liés.

*Face à la mondialisation et à la globalisation actuelles, le patrimoine culturel et naturel est l'une des rares ressources à disposer d'un **potentiel de développement socio-économique directement lié aux zones de montagnes, à ses habitants et à leur manière de vivre**. Il représente donc **une grande ressource stratégique pour l'avenir**, qui peut offrir de nombreux avantages sociaux, environnementaux et économiques, à condition d'être correctement et durablement exploité et mis en valeur.*

*Ce riche patrimoine naturel et culturel montagnard a également un très **fort potentiel d'innovation** qui peut revitaliser les zones de montagne, encourager le développement de nouvelles idées entrepreneuriales mais également **renforcer l'attractivité des montagnes** dans leur ensemble.*

Face à la diminution des financements publics, aux défis de la mondialisation et de la métropolisation, au changement climatique et aux pressions environnementales et physiques



*croissantes sur les sites patrimoniaux, parfois dû à une mauvaise gestion touristique, la préservation du patrimoine peut être menacée. Aussi, **une meilleure préservation et valorisation est possible** et nécessaire afin de renforcer l'emploi et les opportunités liées à l'attractivité de nos montagnes et tout le potentiel technologique doit être exploité afin d'y arriver.*

Pour mieux préserver et valoriser le patrimoine culturel montagnard et en faire un moteur de développement futur, nous appelons les institutions européennes, nationales et régionales à :

- Mieux reconnaître dans l'Année Européenne du Patrimoine Culturel non seulement la valeur intrinsèque des zones de montagne mais également des zones rurales plus généralement, notamment pour leur contribution socio-économique au bien-être de l'ensemble des citoyens.
- Mieux accompagner les projets collectifs en montagne liés à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel (par exemple les produits de montagne) afin de renforcer la structuration en filières résilientes.
- Mieux reconnaître les liens intrinsèques entre patrimoine culturel et naturel en montagnes (par exemple par des reconnaissances telles que les désignations de réserves de Biosphère par l'UNESCO) et que les paysages culturels européens ont été façonnés par l'activité humaine notamment par l'agriculture et l'élevage. Le retour à l'ensauvagement de certaines montagnes entraînerait une disparition de ce patrimoine et un changement important des paysages.
- Maintenir un niveau de financement adéquat afin d'aider à préserver et à mieux valoriser cette ressource non délocalisable et donc créatrice d'emplois, y compris dans des montagnes reculées. Effectuer un fléchage de ces financements afin de s'assurer qu'une partie est bien dédiée au patrimoine culturel en zones rurales et de montagne. De plus, l'accès à ces financements doit être simplifié afin d'être utilisables y compris par des petites structures (municipalités, associations...).
- Renforcer les liens entre les acteurs de la recherche et l'innovation et ceux du terrain afin que les innovations puissent être directement mises en œuvre pour une meilleure valorisation et préservation du patrimoine culturel.
- Mieux partager les innovations technologiques, telles que les visualisations ou impressions en 3 dimensions, et les rendre plus accessibles, y compris pour de petites structures entrepreneuriales.
- Utiliser le patrimoine culturel comme un facteur qui renforce l'intégration et l'attractivité pour accueillir de nouveaux habitants, notamment dans les montagnes dépeuplées.
- Rapprocher les habitants des zones urbaines et des zones rurales à travers une meilleure connaissance et un meilleur partage du patrimoine culturel montagnard et ainsi mieux reconnaître la valeur du patrimoine culturel montagnard pour l'ensemble de la société.



- Favoriser la transmission et la revitalisation du patrimoine culturel à travers un dialogue intergénérationnel et des programmes d'échanges entre jeunes et personnes âgées, entre habitants de grandes agglomérations et de petits villages.

Enfin, nous, Euromontana, nous engageons à contribuer avec nos activités à mieux préserver et à valoriser le patrimoine culturel et naturel des montagnes européennes afin d'en faire un moteur durable pour le développement futur des montagnes vivantes en Europe à travers :

- La reconnaissance du rôle du patrimoine culturel dans l'identité des montagnards et dans celles des pays et des territoires ainsi que de sa spécificité et des valeurs qu'il apporte
- Le partage de bonnes pratiques sur des gestions modernes et innovantes (y compris avec les nouvelles technologies) du patrimoine naturel et culturel en montagne.
- L'encouragement des institutions européennes à mieux prendre en compte dans les politiques européennes appropriées de la part des financements culturels dédiés aux zones montagne ainsi que l'encouragement à faire perdurer une politique européenne de compensation du handicap naturel à la hauteur des enjeux pour maintenir des montagnes dynamiques.
- L'encouragement des autorités régionales et locales à mieux considérer le patrimoine culturel dans les plans et les programmes de développement local, à travers des processus participatifs, intégrant la vision et les perceptions des communautés de montagne surtout celles les plus isolées
- Le développement des projets européens sur la thématique du patrimoine culturel et/ou naturel
- La meilleure communication et transmission à la société de notre amour et de notre engagement actif pour la montagne et des valeurs qu'elle apporte à tous que ce soit au niveau européen, national, régional ou local à travers la mise en avant des spécificités montagnardes par rapport aux autres territoires.

